

# Règlement intérieur: enfants malades

Conformément aux recommandations de l'association professionnelle des pédiatres, les enfants atteints de maladies contagieuses ne doivent pas aller à la crèche. Bien entendu, cela concerne également notre établissement.



Mauvais état de santé général, douleurs ou grande fatigue



Fièvre (> 38,5 degrés Celsius) au cours des dernières 24 heures



Éruption cutanée sur les mains et cloques dans la bouche



Toux épuisante



Diarrhée, nausées ou vomissements au cours des dernières 24 heures



**Bon rétablissement!**